

TAUX DE CAPITALISATION

1 La structure du capital présumée du Distributeur comporte 65 % de capitaux empruntés.
2 Elle ne peut être comparée directement à celle d'Hydro-Québec puisqu'elle repose sur une
3 recommandation d'expert fondée sur une comparaison avec des entités semblables.

4

5 Par ailleurs, les données réelles d'Hydro-Québec au 31 décembre 2003, qui concernent,
6 entre autres, l'ensemble des activités de production, de transport et de distribution
7 d'électricité s'établissent comme suit:

8

9 Taux de capitalisation pour Hydro-Québec consolidée¹:

10 $15\,127\text{ M\$} / 50\,639\text{ M\$} = 29,9\%$

11 Taux de capitalisation pour Hydro-Québec non consolidée²:

12 $15\,156\text{ M\$} / 48\,560\text{ M\$} = 31,2\%$

13 Taux de capitalisation aux fins réglementaires³:

14 $15\,156\text{ M\$} / 48\,654\text{ M\$} = 31,2\%$

15 Portion Dette de la structure du capital aux fins réglementaires:

16 $100\% - 31,2\% = 68,8\%$

17

18 Les éléments de conciliation sont présentés à la page suivante.

¹ Voir à la section Ratios financiers à la page 106 du Rapport annuel 2003 d'Hydro-Québec.

² Excluant les filiales et autres participations.

³ Taux de capitalisation d'Hydro-Québec non consolidé tenant compte de la dette ajustée du montant des frais reportés liés à la dette.

1	Conciliation des dénominateurs du taux de capitalisation pour H-Q non	
2	consolidée et H-Q aux fins réglementaires :	
3		
4	Dénominateur H-Q non consolidée	48 560 M\$
5	Perte de change reportée	1 137 M\$
6	Ajustement aux BNR	- 1 228 M\$
7	Frais reportés escomptes et frais émission, gestion	
8	des risques et autres	<u>185 M\$</u>
9		
10	Dénominateur H-Q aux fins réglementaires	48 654 M\$